

COMMUNE DE LESCURRY

Séance du mardi 27 février 2018

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 01/03/2018

Présents : 11

Votants : 11

nombre de voix pour : 11

nombre de voix contre : 0

Secrétaire de séance:

Corinne LEMBEYE

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept février le Conseil Municipal de la commune de LESCURRY, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Roland ARTUS, Maire,

Présents : Roland ARTUS, Corinne LEMBEYE, Denis SENTUBERY, Christian CAZENTRE, Denis BONNECARRERE, Dominique DELLUC, Roland LEMBEYE, Christine PANTALÉ, Chantal PASTRE, Philippe POU, Jean-Marc SENTUBERY

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: PPR délibération de remarque sur zone inondable - 2018_04

Concernant la lecture du PPR (Plan de Prévention des Risques) transmis par la DDT et présenté par le Maire,
il est rappelé qu'un courrier avait été envoyé pour demander révision du Plan à propos de cinq parcelles (pour rappel A149 A220 A219 C179 et C180).

A la suite de ce courrier, une carte d'aléas modifiée nous a été transmise le 13 juillet 2016 et 07 février 2017.

Le conseil municipal demande à ce que ces parcelles en zone réglementaire soient référencées en zone bleue et non en zone rouge, comme il est défini.

Monsieur le Maire est chargé d'informer les services concernés.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le Maire, Roland ARTUS

